

A close-up photograph of Emmanuel Maurel, a man with short brown hair, wearing a light blue button-down shirt and a dark suit jacket. He is speaking into a black microphone with a red ring. The background is a warm, orange-toned wall.

Emmanuel
MAUREL

**Compte rendu
de mandat**

Vice-présidence
du Conseil régional
d'Île-de-France

2010 - 2014



Depuis 2010, Jean-Paul Huchon m’a confié une tâche exaltante : celle de mettre en œuvre les engagements pris par la gauche francilienne en matière de formation professionnelle et d’apprentissage. Concrètement, ce sont des dizaines de milliers de jeunes en insertion, de demandeurs d’emploi, de salariés, d’apprentis qui ont bénéficié de l’accompagnement de la Région.

Depuis quatre ans, la majorité régionale a pris des décisions conformes à ses engagements. Nous avons fait ce pourquoi nous avons été élus. Dans un contexte de

crise économique et sociale, nous avons fortement soutenu le déploiement des emplois d’avenir et le développement qualitatif de l’apprentissage, en favorisant les premiers niveaux de qualification (CAP, Bac Pro). Nous avons amélioré l’accès à la formation et à la qualification des jeunes et demandeurs d’emplois.

La Région est aujourd’hui renforcée dans ses compétences et voit son périmètre d’action élargi : dès aujourd’hui, le service public régional de la formation professionnelle est une réalité tangible pour les Franciliens.

Élu député européen en mai dernier, j’ai décidé de consacrer davantage de temps à mon mandat parlementaire et de quitter la vice-présidence de la Région.

Je suis fier d’avoir participé, pendant quatre années, à cette action en faveur de l’emploi et de la formation en Ile de France : ce document rend compte, brièvement, du travail accompli.

Emmanuel Maurel

Vice-président 2010-2014 du Conseil régional d’Île-de-France en charge de la formation professionnelle, de l’apprentissage, de l’alternance et de l’emploi

Dossier formation professionnelle La formation, pilier de la sécurité sociale professionnelle	4
Dossier alternance et apprentissage Développer l’apprentissage	7
Dossier emploi Lutter contre le chômage	10
Au Conseil régional La Région sur tous les fronts	13
En direct Le Val d’Oise	16
Remerciements	19

Dossier

Formation professionnelle

La formation, pilier de la sécurité sociale professionnelle

“ Je ne le répèterai jamais assez, la formation est un pilier de la sécurité sociale professionnelle et un levier du développement économique. ”



Dans un contexte d'aggravation de la crise, ces quatre années ont été pour moi l'occasion de prendre des mesures concrètes pour sécuriser les parcours professionnels de centaines de milliers de Franciliens. Des réponses opérationnelles en direction des demandeurs d'emploi jeunes et adultes mais aussi des salariés touchés par la précarisation. Des actions déployées dans le cadre d'un service public régional de la formation et de l'orientation que je suis fier d'avoir renforcé. Avec un cap qui n'a pas varié depuis juin 2010 : simplifier la formation pour en démocratiser l'accès à celles et ceux qui en ont besoin.

Le dernier rapport que j'ai présenté au vote des élus régionaux, le 21 novembre dernier, a porté sur la décentralisation de la formation. Avec l'adoption en

mars 2014 de la loi sur la formation professionnelle, les Régions ont vu leurs compétences renforcées.

Anticiper et accompagner la décentralisation

Ce que nous avons mis en oeuvre en Ile-de-France a, sur plusieurs points, influencé cette loi. Je pense notamment à la création du Compte Personnel de Formation* qui s'est inspiré du dispositif d'aide individuelle « chéquier qualifiant » dont j'ai multiplié par cinq le budget pour le monter à 5 millions d'euros. C'est également le cas du service public régional de l'orientation qui devra se traduire par un accès de proximité à l'information sur les métiers, les formations et l'emploi. Depuis le début de mon mandat, je plaide pour la création d'une Cité des

Métiers dans chaque département pour incarner ce nouveau service public. Mouvement que j'ai accompagné et qui devra trouver pleinement sa traduction dans les années à venir.

Formation, pour un choc de simplification

Trop nombreux sont les demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas de formation en lien avec leur projet professionnel. La complexité du secteur accroît ces difficultés. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec Pôle Emploi pour simplifier l'accès à la formation. Lorsqu'un demandeur d'emploi viendra avec un projet professionnel solide et une formation pour le réaliser devant son conseiller Pôle Emploi, il aura une réponse immédiate (au lieu d'un mois ou deux aujourd'hui) et si elle est favorable, il bénéficiera de la gratuité totale pour suivre sa formation. C'est ce projet qui sera soumis au vote des élus régionaux en janvier prochain. Je serai sur les rangs de l'assemblée pour le voter parce qu'il s'agit d'une véritable avancée quand on parle de droit à la formation.

Durant 4 ans, j'ai œuvré avec mes collègues de l'exécutif, avec les membres de la commission formation, avec mes collaborateurs, avec les services mais aussi avec nos partenaires Etat, consulaires, partenaires sociaux à réformer la formation professionnelle et l'apprentissage dans un but prioritaire : faire vivre le droit à la formation, le rendre effectif, concret, simple d'accès pour les Franciliens. Il reste beaucoup à faire dans ce sens.

Face à la crise, sécuriser les parcours professionnels des salariés

En Ile de France, le 16 avril 2009, au plus fort de la crise, la Région signait avec des unions régionales syndicales et patronales, et l'Etat une convention tripartite de sécurisation des parcours professionnels. C'était une première nationale. Cette convention avait été renouvelée en 2011. En 2014, les élus, à l'unanimité ont décidé de la renouveler à nouveau, afin de renforcer les



interventions complémentaires entre les principaux financeurs de la formation professionnelle.

Il faut dire que c'est une convention utile : sur ces 3 dernières années, en plus des dispositifs de droit commun, elle a permis d'accompagner plus de 2 000 salariés sur des secteurs économiques fragilisés par la crise et les évolutions technologiques. Je pense aux agences de voyages, à la bijouterie, au transport, à l'imprimerie, aux industries du cinéma... Nous avons donc décidé de continuer à mettre nos outils et nos moyens en commun pour intervenir plus efficacement auprès de travailleurs et d'entreprises en grande difficulté.

Parce que la crise est loin d'être finie, je pense qu'il faut aller plus loin dans la mutualisation des moyens. Je continue ainsi de porter la proposition que nous avons inscrite dans le programme de Jean-Paul Huchon des élections régionales de 2010 : la constitution d'un fonds régional. Un fonds qui permette de mutualiser des financements de l'Etat, des partenaires sociaux, de la Région et des entreprises pour agir avec une force de frappe qui nous manque encore aujourd'hui auprès des travailleurs et des entreprises en difficulté.

La priorité des priorités : la formation et l'emploi des jeunes

Conformément aux engagements pris devant les Franciliens en 2010, nous avons avec le président Jean-Paul Huchon poursuivi durant 4 ans le renforcement de nos dispositifs à destination des jeunes, notamment ceux sortis du système scolaire traditionnel sans diplôme. Et nous n'avons pas hésité à innover parce qu'en la matière tout n'a pas été tenté.

Favoriser l'insertion professionnelle de ces jeunes pour leur permettre d'accéder à l'autonomie constitue un axe prioritaire de la politique régionale. En cohérence avec les dispositifs régionaux en matière d'accès au logement, à la santé et aux transports, nous avons mis en œuvre dans cet esprit la rénovation et le renforcement des actions de 2ème chance. Ces politiques, que nous menons en lien avec les 82 Missions locales d'Ile de France, visent à permettre l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Un exemple emblématique : les Ecoles de la 2ème Chance

Je suis tout particulièrement fier d'avoir soutenu le développement des Ecoles de la deuxième chance. Elles constituent aujourd'hui un outil central de la politique régionale de formation et d'insertion des jeunes. Grâce au financement croisé du Conseil

Régional, des collectivités locales et des entreprises du territoire, les E2C ont, en 4 ans, triplé leur capacité d'accueil. Désormais, 8 écoles départementales sont établies sur 23 sites. Ces structures permettent à plus de 3 200 Franciliens de 18 à 26 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni emploi, d'acquiescer une formation et de bénéficier d'un suivi individuel poussé. 70 % d'entre eux trouve une formation ou un emploi, en particulier des contrats de travail en alternance.

Une expérimentation qui a de l'avenir

Dans le cadre du dispositif « actions expérimentales de sécurisation de parcours de formation tournés vers l'emploi » que j'ai créé en 2012, nous avons choisi d'aider Impulsion 75, une association qui propose sa Classe Préparatoire à l'Emploi et à l'Avenir (C.P.E.A) qui englobe un stage intensif de 5 semaines constituant un sas unique de remobilisation sociale et professionnelle pour décrocheurs. La C.P.E.A d'Impulsion 75 est conçue pour redonner élan et confiance : acquiescer les codes du

monde du travail et faciliter l'intégration du jeune dans la vie professionnelle et sociale, tels sont les objectifs premiers du coaching. Un programme valorisant, motivant, rythmé par le sport, vecteur de maîtrise de soi et le théâtre d'improvisation pour identifier et révéler freins et aspirations profondes. Et les simulations d'entretien devant des professionnels permettent au jeune d'affirmer sa détermination soutenue par la construction progressive d'une feuille de route personnalisée pour le guider. Et ça marche : 86 % d'embauche ou de formation qualifiante.



Le Compte Personnel de Formation

C'est une nouvelle modalité d'accès à la formation qui a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel. Il sera mis en place en janvier 2015. C'est un nouveau droit, un droit universel d'évolution professionnelle attaché à la personne tout au long de la vie active jusqu'à la retraite.

Développer l'apprentissage

« Réformer l'apprentissage pour en faciliter l'accès, pour améliorer les conditions de formation, pour plus d'équité entre les CFA, pour donner la priorité aux jeunes en CAP et en Bac Pro, pour lutter contre les ruptures de contrat, pour le rendre plus attractif pour les jeunes et les entreprises. C'est ce à quoi je me suis attelé durant 4 ans, avec des réussites malgré la crise qui a fortement touché cette voie de formation. »

S'il y a bien un domaine à réformer, c'est l'apprentissage. L'engouement généralisé pour cette voie de formation ne saurait cacher les problèmes de fond qui minent son développement. Au cours de ce mandat, je m'y suis attaqué, avec pas moins de cinq rapports qui ont permis de réformer l'ensemble des dispositifs d'intervention régionale pour en accentuer l'efficacité et l'efficience.

Des efforts d'optimisation ont été entrepris pour permettre notamment de soutenir les CFA les plus en difficulté et redéployer des crédits en priorité pour la formation des jeunes en CAP et Bac Pro. Une action de fond a également été menée pour améliorer le fonctionnement des CFA et la carte des formations (amélioration du taux de remplissage, fermeture des sections à faible effectif, harmonisation des volumes horaires, création de 7 744 nouvelles places en 2014 après une procédure d'instruction améliorée). L'accès à l'apprentissage a



été revu pour faire que le plus de jeunes puissent trouver un employeur. On sait que c'est la plus grande difficulté pour celles et ceux qui souhaitent suivre une formation en apprentissage.

En 2014, les difficultés liées à la conjoncture économique et aux modifications successives des régimes de primes versées aux employeurs ont affecté l'apprentissage qui pour la première fois depuis 10 ans a vu ses effectifs légèrement diminuer en Ile de France. Des efforts particuliers ont rapidement été entrepris pour booster l'apprentissage dès la rentrée de septembre 2014 : majoration du barème de financement des formations de niveau CAP, hausse du coefficient régional de prise en charge

163

CFA dans toute l'Ile-de-France

de nombreux CFA affichant une fragilité financière, subventions exceptionnelles, mobilisation des partenaires à travers l'organisation des États Généraux de l'apprentissage, rencontres avec les branches professionnelles, soutien aux internats, mise en place des médiateurs de l'apprentissage.

C'est en effet grâce à une politique d'accompagnement innovante et variée, alliant dispositifs financiers et qualitatifs (formation des formateurs, réseau des développeurs, dispositifs d'accès à l'apprentissage etc.) que les CFA franciliens résistent mieux à la crise que dans

20 950
jeunes en
dispositif d'accès
dans les CFA

les autres régions. Et la colonne vertébrale de cette politique c'est la qualité, avec un programme qui favorise la synchronisation entre la formation suivie par les apprentis et leur activité en entreprise. Pour les CFA qui l'ont mis en œuvre, ce

programme a permis de renforcer l'attractivité des formations pour les employeurs mais aussi et surtout l'envie d'apprendre des jeunes. C'est 4 300 ruptures de contrat qui ont ainsi pu être évitées depuis 4 ans. Au vu de ces résultats pour le moins encourageants, la généralisation de cette alternance « proactive »



est apparue réaliste grâce à l'usage pédagogique et professionnel des tablettes numériques dont ont été dotés 4 000 apprentis et formateurs de 28 CFA en 2014. L'année 2015 verra la montée en puissance de cette action innovante et pertinente pour le développement de l'apprentissage.

82 621 apprentis et pré apprentis

(81 551 apprentis, 1 090 pré-apprentis)

103 591

jeunes dans les CFA

40 %

des apprentis sont
des filles

5 %

des jeunes franciliens âgés de 16-25 ans sont
apprentis

55 %

des apprentis en Ile-de-France sont inscrits
dans le supérieur

23 %

des formés préparent un diplôme de niveau V

Le domaine de formation des services

regroupe 58 % des jeunes

Le numérique dans l'apprentissage, c'est maintenant

Aujourd'hui, le numérique est incontournable non seulement dans l'apprentissage mais plus généralement dans la formation professionnelle des jeunes. D'abord parce qu'il permet réellement d'individualiser la formation. Nous le voyons avec les tablettes connectées, qui favorisent l'anticipation des activités imminentes des jeunes en entreprise. Elles dépoussièrent les carnets de liaison des CFA, qui n'ont jamais vraiment fonctionné. Les apprentis, les formateurs et les tuteurs ont maintenant entre leurs mains des carnets numériques

de synchronisation. Ensuite, parce que le numérique rend la formation plus efficace, et accélère l'acquisition des compétences.

Les premiers résultats relatifs aux 4 000 tablettes en service depuis janvier 2014 le montrent. Par exemple, l'usage pédagogique de la vidéo par lequel les apprentis filment leur formateur et leur tuteur et se filment entre eux permet de diviser jusqu'à 5 les temps de formation pour de nombreux gestes professionnels. On voit bien

la force, le potentiel que recèle l'usage du numérique notamment pour les formations alternées. J'appelle l'ensemble des acteurs de l'apprentissage à s'approprier concrètement cet enjeu. Il est temps de passer à l'âge de l'alternance proactive numérique. C'est l'avenir de l'apprentissage.

Avec le président Jean-Paul Huchon nous prônons la généralisation des tablettes connectées pour tous les apprentis franciliens et leurs formateurs. Et l'année

2015 constituera une étape importante dans cette perspective. Nous comptons dépasser le cap des 15 000. Il faut travailler le plus largement possible, avec l'Etat, les branches professionnelles, l'Europe sur l'accélération des acquisitions, la dématérialisation des contenus et l'individualisation des formations. L'objectif, c'est la création d'un nouveau modèle de l'apprentissage et plus largement de l'alternance.

Dossier Emploi

Lutter contre le chômage

« Ces quatre années ont été dures pour l'emploi en Ile-de-France. Toutes les catégories de travailleurs sans exception ont subi la hausse du chômage, particulièrement les seniors (+100 % par rapport à janvier 2007 !) et les jeunes (+30 %). Sur les douze derniers mois, les départements de notre région enregistrent une augmentation variant de +5,2 % (Hauts-de-Seine) à +7,6 % (Seine-Saint-Denis). Il y a 654 000 chômeurs en Ile-de-France, et même plus de 900 000 si on compte les travailleurs à temps partiel subi. »



Je suis pleinement conscient que cette réalité, et plus encore le sentiment grandissant dans la population d'un désarmement du politique, voire de sa résignation, minent profondément notre société et mettent en danger notre démocratie.

Je me dois cependant d'affirmer à nouveau que cette impression n'est pas fondée. Nous n'avons pas exploré toutes les solutions pour endiguer le chômage et le faire refluer. Ces solutions existent, elles sont à notre portée. Pour ma part, durant ces quatre années à votre service, j'ai consacré des moyens très importants à la lutte pour l'emploi. Parmi ces moyens, le plus important est le

programme « emplois tremplin ». Durant ma vice-présidence, ce sont près de 150 millions d'euros qui ont été consacrés à ce dispositif de soutien à l'emploi associatif et d'accès à l'emploi des publics les plus frappés par la crise.

Entre 2011 et 2014, près de 1 650 emplois-tremplin supplémentaires se sont ajoutés aux 5 000 pourvus depuis le démarrage de ce programme en 2005.

Une très grande variété d'associations (action sociale, sport, culture, économie sociale et solidaire...) ont ainsi pu être soutenues et ont vu leur encadrement renforcé grâce à l'embauche en « emploi tremplin » de jeunes diplômés au chômage et de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans. A partir de février 2013, j'ai décidé d'ouvrir les emplois-tremplin à tous les chômeurs de longue durée sans condition d'âge.

Certes, au regard de la masse des chômeurs dans notre région, quelques milliers d'emplois-tremplin ne représentent pas un chiffre décisif. Mais s'il faut regarder les chiffres, il faut aussi tenir compte du contexte. Les associations emploient près de 10% de la main d'œuvre francilienne, soit environ

560 000 personnes. Or la crise des finances publiques nationales a fortement tendu les budgets alloués aux associations.

Sans le secours du Conseil régional grâce aux emplois-tremplin, des milliers d'associations disparaîtraient purement et simplement, renvoyant au chômage des dizaines de milliers de travailleurs et déchirant encore davantage le tissu social, notamment dans les quartiers populaires.

Contrairement à ce qui est pernicieusement répandu dans l'opinion publique par une partie de la droite et par le Front national, l'aide aux associations est vitale tant du point de vue économique que du point de vue social. Ceux qui n'y voient que « gabegie » et « clientélisme » feraient mieux d'aller sur le terrain pour se rendre compte de l'énorme travail réalisé au quotidien par les associations.

A côté de ces « emplois-tremplin associatifs », j'ai voulu consolider et renforcer le volet « emploi-tremplin insertion » ajouté par la majorité de gauche

en 2008. Il s'agit de soutenir financièrement, via une « aide au poste », les structures d'insertion franciliennes. Durant la mandature, environ 30 millions d'euros (sur les 150 millions cités plus haut) sont allés à ce dispositif spécifiquement conçu pour les chômeurs de très longue durée, ceux qui sont « les plus éloignés de l'emploi » comme on dit en langage bureaucratique.

Pour eux, l'accès direct à l'emploi ou juste après une formation professionnelle n'est pas possible. Ils ont besoin d'un parcours d'insertion leur permettant de se remobiliser psychologiquement, socialement et professionnellement. Ces tâches essentielles sont assumées par les structures d'insertion par l'activité économique, qui remplissent au demeurant d'importantes missions d'intérêt général (notamment sur le recyclage, la propreté, le réemploi, l'environnement). Plus de 15 000

1 650

**emplois-tremplin
supplémentaires
entre 2011 et 2014**



personnes ont bénéficié du programme « emploi tremplin insertion » entre 2011 et 2014.

Enfin, j'ai voulu donner en Ile-de-France sa pleine mesure au programme « emplois d'avenir » décidé par le Président de la République. Non seulement les objectifs quantitatifs (20 000 pour notre région) ont été atteints, mais l'aspect qualitatif a été encore plus net qu'ailleurs, grâce à l'action du Conseil régional. En effet, ma proposition, approuvée par la majorité de gauche, d'attribuer un soutien supplémentaire aux associations recrutant des emplois d'avenir en CDI, a permis d'avoir en Ile-de-France le plus fort taux d'emplois d'avenir en CDI de tout le pays, loin devant les autres régions. Et comme vous le savez, lorsqu'on est salarié en CDI,



on accède plus facilement au crédit et au logement. Pour mémoire, les emplois d'avenir consistent en une subvention aux associations, structures d'économie sociale et solidaire et entreprises, équivalant à 75% du SMIC brut. Lorsque ces organismes décident d'embaucher un jeune francilien sans qualification en « emploi d'avenir CDI », la majoration régionale porte ce pourcentage à 95% du SMIC brut.

Certes, la crise est toujours aujourd'hui plus forte que nos capacités publiques à lutter contre le chômage. Il n'en demeure pas moins que l'action de la région Ile-de-France a été précieuse pour le

contenir, lui résister, et j'en suis sûr bientôt, le faire durablement reculer.

Focus sur les actions d'initiative territoriale

Tomber au chômage, se mettre à chercher du travail, ne pas en trouver même à des dizaines de kilomètres de son domicile, et commencer à douter, puis se décourager, presque renoncer : cette expérience, des centaines de milliers de chômeurs de longue durée l'ont vécue, la vivent, en France et dans notre région.

En soutenant les « actions d'initiative territoriale », j'ai voulu créer les conditions du retour à l'emploi des travailleurs les plus violemment frappés par la crise. Il s'agit de les accompagner au moyen d'un suivi personnalisé comprenant une formation professionnelle dans une entreprise locale. Ces actions ont pour but de maintenir à flot le plus possible de demandeurs d'emploi par un travail de terrain avec les communes, leurs groupements et les départements.

Dans le cadre de « projets de territoire » montés par les collectivités et les PME, le Conseil régional apporte sa participation financière à l'embauche et la rémunération du salarié en insertion. Entre 2010 et 2014, ces « actions d'initiative territoriale » ont permis à 3 000 chômeurs de retrouver un emploi et de bénéficier d'une formation en entreprise, près de leur domicile.

La Région sur tous les fronts

Président du GIP Emploi Roissy

Le Groupement d'intérêt public Emploi Roissy que j'ai présidé a pour vocation de coordonner l'action des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion du Grand Roissy au profit des 600 000 habitants des 63 communes du territoire sur les trois départements d'emprise : la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et bien sûr le Val-d'Oise. Avec la plateforme aéroportuaire comme locomotive de l'activité, cette zone économique est depuis 10 ans la plus créatrice d'emplois en Ile-de-France avec plus de 250 000 salariés.

Afin de faire davantage bénéficier les populations riveraines, en particulier les jeunes, des emplois générés par l'aéroport et les entreprises aux alentours, le GIP Emploi Roissy met en œuvre des actions très concrètes pour leurs bénéficiaires, parmi lesquelles :

STEP

STEP est une plateforme de services aux salariés précaires pour les accompagner dans leur évolution professionnelle et leur maintien dans l'emploi. Les bénéficiaires sont accompagnés pendant 6 à 12 mois vers leur nouvel objectif : un emploi durable, une formation qualifiante, une VAE, un CIF, une création d'activité, etc. Depuis septembre 2010 la plateforme STEP a accueilli plus de 2000 salariés qui ont pu bénéficier d'un coaching personnalisé et d'ateliers collectifs.

Formation à l'anglais aéroportuaire

Afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises, notamment en langue anglaise,



le GIP coordonne un dispositif unique de formation des jeunes et des demandeurs d'emploi à l'anglais aéroportuaire. La formation est prescrite par les agences Pôle Emploi de la zone aéroportuaire et 12 missions locales du Grand Roissy. Depuis novembre 2011, plus de 500 demandeurs d'emploi jeunes et adultes ont bénéficié de cette formation.

L'observatoire emploi-formation

Bien que le développement économique du Grand Roissy soit contrarié par la crise économique, le marché du travail du territoire continue à offrir des perspectives d'insertion professionnelle.

Afin de mieux identifier et analyser les besoins en emplois et en compétences du territoire, le GIP Emploi Roissy anime un dispositif d'observation emploi-formation du Grand Roissy. Cette démarche visera à améliorer l'efficacité des dispositifs sur lesquels le GIP

intervient déjà et à animer d'autres actions de GPEC territoriale.

Le développement de la VAE

Depuis plus d'un an le GIP accueille une antenne VAE dans ses locaux, qui a pour mission d'informer et de conseiller les demandeurs d'emploi et les salariés souhaitant entreprendre une démarche de VAE. Elle propose une information générale sur la VAE, mais surtout un conseil personnalisé en VAE d'1h30, gratuit, qui permet d'explorer le projet professionnel de la personne, d'établir la pertinence d'une démarche de VAE, de repérer la ou les certification(s) la(les) plus adéquate(s) en fonction des compétences acquises, d'orienter vers le ou les services valideurs et d'évoquer les coûts d'une VAE et les différents modes de financement.

En novembre le GIP, dans le cadre d'un partenariat, a lancé une campagne de communication inédite sur la VAE en direction des demandeurs d'emploi et des salariés « Votre expérience vaut un diplôme » et en direction des employeurs « Faites le pari de la VAE pour la performance de votre entreprise ». Pour cette première en Ile-de-France, le GIP Emploi Roissy CDG a réuni l'Etat, la Région, Opcalia, Agefos, Fongecif et Défi-Métiers pour faire décoller la VAE sur le grand Roissy, autour de 3 actions :



1. Distribution de 25 000 flyers « Votre expérience vaut un diplôme » sur le parvis de 16 gares riveraines de la plateforme aéroportuaire, aux heures de pointe, à l'attention des demandeurs d'emploi et des salariés du 18 au 21 novembre 2014

2. Envoi du dépliant « Faites le pari de la VAE pour la performance de votre entreprise » par courrier postal et électronique à l'attention de plus de 5 000

employeurs du Grand Roissy, dans la semaine du 24 au 28 novembre

3. Envoi et remise aux prescripteurs de la VAE (agences Pôle Emploi, Maison de l'Emploi, Missions Locales, Cité des Métiers, services communaux de l'emploi) et aux maires du territoire.

La Cité des Métiers de l'Emploi et de la Formation du Grand Roissy

J'ai impulsé un projet innovant, structurant et fédérateur qui vise à regrouper dans un lieu unique l'ensemble de l'offre de service en matière d'orientation, de formation et d'accès à l'emploi. Parce qu'il faut en finir avec le parcours du combattant lorsqu'il s'agit d'obtenir des informations sur la formation, les métiers et l'emploi, parce que les différents acteurs doivent travailler ensemble et se retrouver dans un pôle dédié pour gagner en cohérence et en efficacité, nous avons lancé une étude d'opportunité pour connaître l'intérêt des élus et des acteurs de l'emploi et de la formation sur le terrain. Si celle-ci est positive, nous lancerons l'étude de faisabilité pour construire le bâtiment et organiser l'offre de service sur ce territoire qui en a bien besoin.

Inauguration du nouveau plateau pédagogique THD au CFA Ducretet

J'ai eu le grand plaisir d'inaugurer le 31 octobre 2014 le nouveau Plateau Pédagogique Très Haut Débit, unique en France au CFA DUCRETET Ile-de-France situé à Clichy la Garenne.

Cette plateforme de formation constitue aujourd'hui une référence nationale qui intègre des moyens pédagogiques exceptionnels permettant de reproduire fidèlement les réseaux de communication et l'installation complète d'un abonné (réseau domestique, domotique, home cinema, multiroom, etc...). Les apprentis et les professionnels bénéficieront ainsi d'une formation en parfaite adéquation avec les emplois.

Encore la preuve que la formation professionnelle est un puissant levier de notre développement économique. En effet, dans le cadre du plan France THD, la perspective de la création d'emplois directs dans les télécoms est de 20 000. Considéré comme l'un des plus grands chantiers stratégiques pour la France, le déploiement du THD est aujourd'hui entré dans une phase d'accélération qui nécessite la formation de jeunes et des professionnels qui doivent maîtriser les techniques du FttH (Fiber to the Home) pour l'exercice des différents métiers visés comme Monteur-raccordeur, Technicien ADSL/FttH, et Intégrateur.

1 région, 1 réseau, 1 tarif !

Pass Navigo Unique, un engagement social et écologique tenu pour les Franciliens

La rentrée 2015 verra l'entrée en vigueur du pass navigo au tarif unique de 70 euros. Un réseau, un tarif pour toute la région. Et un vrai bonus pour les Valdoisiers ! La majorité de gauche à l'Assemblée nationale a voté début décembre 2014 le relèvement de 0,13% du Versement Transports pour les entreprises franciliennes situées dans la zone urbaine dense de la Région capitale. Ces ressources supplémentaires vont permettre à la majorité de la Région Île-de-France de financer la carte Navigo à Tarif Unique dans les transports, un de ses engagements de campagne de 2010.

Gagner du pouvoir d'achat et de la mobilité

Les socialistes franciliens qui avaient fait de l'obtention de nouvelles ressources la condition *sine qua non* de la mise en place de la tarification unique ont donc été entendus par le gouvernement et les députés de la majorité. Les usagers vont gagner soit en pouvoir d'achat (de 192€ à 516€ par an en fonction des abonnements), soit en mobilité en accédant gratuitement en semaine à l'ensemble du réseau. Cette mesure ne fera que des gagnants.

(source : PS IDF)

CARTE NAVIGO À TARIF UNIQUE QUI va gagner du POUVOIR D'ACHAT ?

	→ + 192€ par an de pouvoir d'achat <small>(96€ pour les salariés, après prise en charge de 50% des frais de transports par l'employeur)</small>
	→ + 420€ par an de pouvoir d'achat <small>(210€ pour les salariés, après prise en charge de 50% des frais de transports par l'employeur)</small>
	→ + 516€ par an de pouvoir d'achat <small>(258€ pour les salariés, après prise en charge de 50% des frais de transports par l'employeur)</small>

CARTE NAVIGO : 1 RÉGION, 1 RÉSEAU, 1 TARIF



En direct
L'action régionale

Le Val d'Oise



E2C 95

Je siège au conseil d'administration de L'Ecole de la 2ème chance du Val d'Oise. Une école qui vise à mettre en œuvre un programme d'éducation et de formation destiné à des publics jeunes sans diplôme, ni qualification, par le biais de l'alternance. Pour cela, elle fait appel à des démarches innovantes, centrées sur les projets et les besoins des jeunes, mais aussi à tous les outils pédagogiques dont elle dispose, plus particulièrement ceux liés aux NTIC.

C'est une école dont la réussite repose sur la professionnalisation de ces jeunes et qui nécessite l'implication des partenaires et acteurs locaux, mais surtout la collaboration des entreprises, visant ainsi à l'adaptation des qualifications aux besoins du marché de l'emploi local.

L'action de l'E2C en Val d'Oise s'étend à tout le département, en adéquation avec les besoins de chacun des territoires. Grâce à des démarches innovantes, centrées sur les projets et les besoins des jeunes, elle favorise leur insertion professionnelle et sociale durable mais représente également un véritable atout pour les entreprises, parce qu'elle permet de rapprocher les jeunes des entreprises, en modifiant les représentations que se font les jeunes des entreprises et réciproquement. Elle permet surtout de résoudre les difficultés de recrutement grâce à des compétences locales, en proposant des candidats motivés et volontaires, au potentiel reconnu, sélectionnés selon les besoins des employeurs.



Avec Gérard Sebaoun,
député du Val d'Oise



La Région a fortement participé à la construction d'une nouvelle école de l'hôtellerie et de la restauration au cœur de la ville de Saint-Gratien.

Aujourd'hui face à la demande croissante de formation dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, et pour répondre encore plus efficacement aux demandes de ces professionnels, la Région a apporté son soutien financier au programme ambitieux de création d'un nouveau centre de formation : l'INHAC – Institut de l'Hôtellerie et des Arts Culinaires porté la Chambre de Commerce et d'Industrie.

L'école qui a ouvert ses portes début 2014, accueille près de 800 jeunes et dispense 22 formations diplômantes, en alternance, gratuites et rémunérées, du Niveau VI au Niveau II. Implantée sur un espace de plus de 4 000 m², elle est exemplaire en termes de développement durable. En effet, la réalisation des bâtiments s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale), qualité des matériaux de construction, utilisation des énergies renouvelables, gestion des déchets, label BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Royaumont : un acteur majeur de la formation continue des artistes en Île-de-France

J'ai toujours été attentif au développement de la Fondation Royaumont, qui n'a cessé au cours des dernières années de renforcer ses équipements afin de faire de l'abbaye un lieu encore mieux adapté au travail des artistes. Elle a pu bénéficier du soutien du Conseil régional d'Île-de-France. Au titre de ma fonction de vice-président chargé de la formation professionnelle, j'ai agi pour faire en sorte que projet culturel de la fondation Royaumont place en première priorité l'accompagnement de carrière des artistes.

Cette priorité s'est traduite notamment par un programme significatif d'actions de formation professionnelle continue. La Fondation Royaumont a pu ainsi se prévaloir d'un grand nombre d'artistes aujourd'hui reconnus qui ont suivi ces sessions de formation professionnelle. En 2014, ce sont 235 stagiaires qui ont été accueillis. Le positionnement singulier de la Fondation Royaumont, prenant en compte le lieu qu'elle occupe, le savoir-faire acquis depuis plus de 35 ans et ses relations étroites qui se sont multipliées au fil des années avec les milieux professionnels, font de la Fondation un pôle de formation professionnelle artistique non seulement régional mais aussi national de premier ordre. Je suis particulièrement heureux d'avoir pu participer à son rayonnement.

Année 2011



Beaumont-sur-Oise : la Milnovoise a 10 ans

Alors que les jeunes de nos territoires peinent à trouver un emploi et à s'insérer durablement sur le marché du travail, la mission locale «la Milnovoise» accomplit un travail essentiel pour les accompagner. Pour ses dix ans, le Conseil régional a tenu à saluer son travail et à réaffirmer son soutien.

Montmorency : culture

Inauguration du cinéma l'Eden à Montmorency Co-financée par le Conseil régional dans le cadre de son soutien aux salles de proximité, la réouverture du cinéma l'Eden à Montmorency témoigne de notre action en faveur de la diversité culturelle. Le 6 décembre, j'ai ainsi représenté la Région qui a contribué à la renaissance de ce cinéma de quartier.

Année 2013



Année 2012

Osny : visite IFA Chauvin

J'ai accepté avec plaisir l'invitation de la CCIV le 28 mars 2012 à rencontrer des apprentis, des employeurs et des formateurs, engagés dans le dispositif qualité mis en œuvre à l'IFA A. Chauvin à Osny et encouragé par la Région Ile-de-France. Ce CFA est un pionnier dans la mise en place d'une individualisation qui permet de placer le jeune au cœur de la formation en alternance, en resserrant les liens entre l'entreprise et l'équipe pédagogique du CFA.

Chantier à Ecoen

J'ai participé au lancement en mars puis à l'inauguration en octobre d'un chantier école au sein du domaine du château d'Ecoen. Quatorze jeunes en recherche d'emploi, issus des territoires « politique de la ville », ont été recrutés pour participer au chantier école. Un chantier qui leur a permis de découvrir différents métiers tels que ceux du métal, de la mosaïque, du verre ou encore du textile, et de réaliser une structure forestière, dessinée par un duo de jeunes architectes.



Année 2011

Remerciements

Au moment de quitter la vice-présidence de la Région Ile de France, j'aimerais exprimer ma gratitude envers Jean-Paul Huchon qui m'a fait l'honneur de m'y nommer il y a maintenant cinq ans. Un salut fraternel à ma voisine de bureau, Marie-Pierre De La Gontrie, à Jean-Paul Planchou (président du groupe socialiste entre 2004 et 2010), à mon comparse Guillaume Balas, à mes amies Geneviève Wortham, Marianne Louis et Nadia Brahimi. Amitiés aux collègues du mandat 2004-2010 et du mandat actuel. Amitiés aux groupes de la majorité régionale : pas de succès possible sans rassemblement de la gauche!

Bon courage à celle qui me succède, Hella Kribi-Romdhane, et aux camarades de l'exécutif régional. Bon travail aux membres de la Commission Formation Professionnelle et apprentissage. Merci aux services, dont le professionnalisme et l'inventivité prouvent chaque jour que la fonction publique territoriale n'a rien à envier à la fonction publique d'État.

Merci à mes collaborateurs (François Brezot, Laurent Miermont, Léo Moreau, Sébastien Lombard). À celles et ceux du groupe socialiste, à celles et ceux du Président. Merci aux camarades socialistes du Val d'Oise, et en particulier à ceux de la section du Haut Val d'Oise. Merci aux militants du MJS 95.

Enfin et surtout, une pensée très spéciale pour Janine Haddad : ses ami(e)s, qui l'aiment et pensent à elle, savent ce que nous lui devons.

Emmanuel Maurel